

Autoroute A69 : les opposants s'organisent avant la période de reprise des coupes d'arbres

Audrey Sommazi

Un rassemblement s'est tenu dans le calme mercredi 28 août, alors que les derniers jours ont été marqués par de multiples incidents sur le chantier.

A l'approche du 1er septembre, premier jour de la période d'abattage des arbres sur le tracé de l'A69, autoroute de 53 kilomètres qui doit relier Toulouse et Castres, des opposants entendent continuer d'occuper le terrain. Un rassemblement, interdit par la préfecture du Tarn, s'est déroulé dans le calme mercredi 28 août sur le site de la Cal'Arbre, du nom de la zone à défendre (ZAD), située à Saïx (Tarn). « On veut ramener du monde car l'occupation est le meilleur moyen pour agir », explique Léo (qui requiert l'anonymat), une étudiante toulousaine en histoire, dont les paroles sont recouvertes par le bruit d'un hélicoptère de la gendarmerie qui survole le site. « Car on constate que notre présence est utile : elle permet de retarder le chantier », se félicite l'étudiante qui tient le siège depuis juin.

Le terrain où se trouvent les opposants depuis février au lieu-dit La Calarié est une prairie de chênes multicentenaires répertoriés qui hébergent des longicornes et des trèfles écailleux protégés. Mais, propriété du concessionnaire de l'A69, elle est placée sur le tracé de l'autoroute. Conséquence : elle est vouée à disparaître. « Nous avons deux mois et demi, jusqu'à la mi-novembre, pour procéder à la coupe des arbres », confirme au Monde Martial Gerlinger, le directeur général d'Atosca.

Tapis de sol bleu clair coincé sous le rabat de son sac à dos, Grimm (un nom d'emprunt), a covoituré et marché sept heures pour rejoindre mercredi les personnes assises sur l'herbe jaunie par le soleil. L'étudiant en sciences humaines, originaire du Sud-Ouest, entend rester jusqu'au 1er octobre, date de reprise des cours à l'université. « J'ai été interpellé par les violences à Sainte-Soline et je me suis dit que ce n'était pas possible, se souvient ce militant. J'ai décidé de m'engager dans la lutte contre l'A69 pour être force de proposition. »

Trois agresseurs

L'ambiance de ce rassemblement contraste avec le regain de tension observé ces derniers jours. Le 13 août, des militants ont dénoncé avoir été la cible d'une « tentative de meurtre » et d'un « incendie irresponsable » commis par trois agresseurs au Bacamp, un champ sur lequel les militants se sont installés. « Il était 3 h 10 à la lisière du bois, sous la cime d'un arbre. Plusieurs amis étaient en train de se coucher dans leur tente et leur véhicule quand trois silhouettes sont apparues au loin », ont témoigné les opposants dans un texte diffusé sur l'application Telegram. L'un des trois agresseurs aurait placé « sa main avec un objet, vraisemblablement un couteau, sous la gorge de notre ami pour l'empêcher de bouger ». Pendant ce temps, un deuxième aurait aspergé d'essence des tentes et des véhicules. Un autre

zadiste, venu « pour essayer de calmer la tension », se serait « fait asperger d'essence ». Une enquête judiciaire est en cours pour des faits de dégradation par incendie.

Le chantier de l'autoroute, décrié pour son inutilité et son impact climatique, a été la cible de deux incendies. C'est d'abord une pile de pont en construction qui a pris feu dans la nuit du 22 au 23 août sur le site de la base de loisirs du Dicos. Puis, un préfabriqué est parti en fumée le 25 août au même endroit. « Un salarié du concessionnaire a été agressé et un véhicule de la police municipale a également été incendié », a précisé la préfecture du Tarn, dans un communiqué, ajoutant qu'un « individu suspecté d'avoir participé à l'agression du salarié, défavorablement connu des services, a été interpellé ». Ce même jour, une cinquantaine de gendarmes sont intervenus pour mener « une opération de maintien de l'ordre » à la Cal'Arbre. Selon la préfecture, ils ont été « confrontés à des tirs de mortiers, de jets de pierres catapultés et de cocktails Molotov de la part des opposants ».

Bataille judiciaire

Pour Martin Gerlinger d'Atosca « ce niveau de violence atteint est odieux et inqualifiable ». Cependant, malgré ces heurts qui impliquent une « réorganisation du travail », le directeur général reste confiant : il confirme que l'A69 sera mise en service fin 2025. Sauf si la justice chamboule le cap fixé. Car, depuis mars 2023, date à laquelle les travaux du chantier ont démarré, les opposants mènent une bataille judiciaire : ils ont mené vingt-quatre actions juridiques (référé suspension, référé liberté, référé mesure utile...). Certaines ont été rejetées, d'autres sont toujours en cours. C'est le cas de la requête en annulation des autorisations environnementales délivrées par arrêtés préfectoraux les 1er et 2 mars 2023, déposée en juin 2023 devant le tribunal administratif de Toulouse par quatorze requérants.

« L'instruction est close et on espère une audience d'ici à la fin de l'année », croise les doigts Gilles Garric, membre du collectif La voie est libre. En attendant cette décision qui pourrait être décisive pour la poursuite des travaux, les opposants ont déposé au mitan de l'été trois nouvelles plaintes adressées au procureur de la République de Toulouse. L'une d'elles concerne la destruction de la biodiversité en bande organisée – facteur aggravant – de la Crem'Arbre, cette autre ZAD installée dans le bois de la Crémade, à Saïx, vidée en mars 2024 de ses derniers occupants une fois un sursis obtenu pour la préservation des arbres. « Ces derniers, qui hébergent des espèces protégées (mésange bleue et chauve-souris), ont été détruits en février et mars 2024 alors que cette parcelle était classée à fort enjeu écologique », précise Jean Olivier, coprésident des Amis de la terre Midi-Pyrénées, association coplaignante et partie civile dans le cadre de cette plainte. Ce qui signifie qu'aucuns travaux, même préparatoires, ne pouvaient y être entrepris avant le 1er septembre.

[Cet article est paru dans Le Monde \(site web\)](#)